



Europa Marché Saint-Jacques

Présentation OCPM

27 février 2013











Commerçants actuels



Le second marché Saint-Jacques, datant de 1931 (arch. Zotique Trudel et J.A. Karch).

Source : Archives Ville de Montréal, 193-

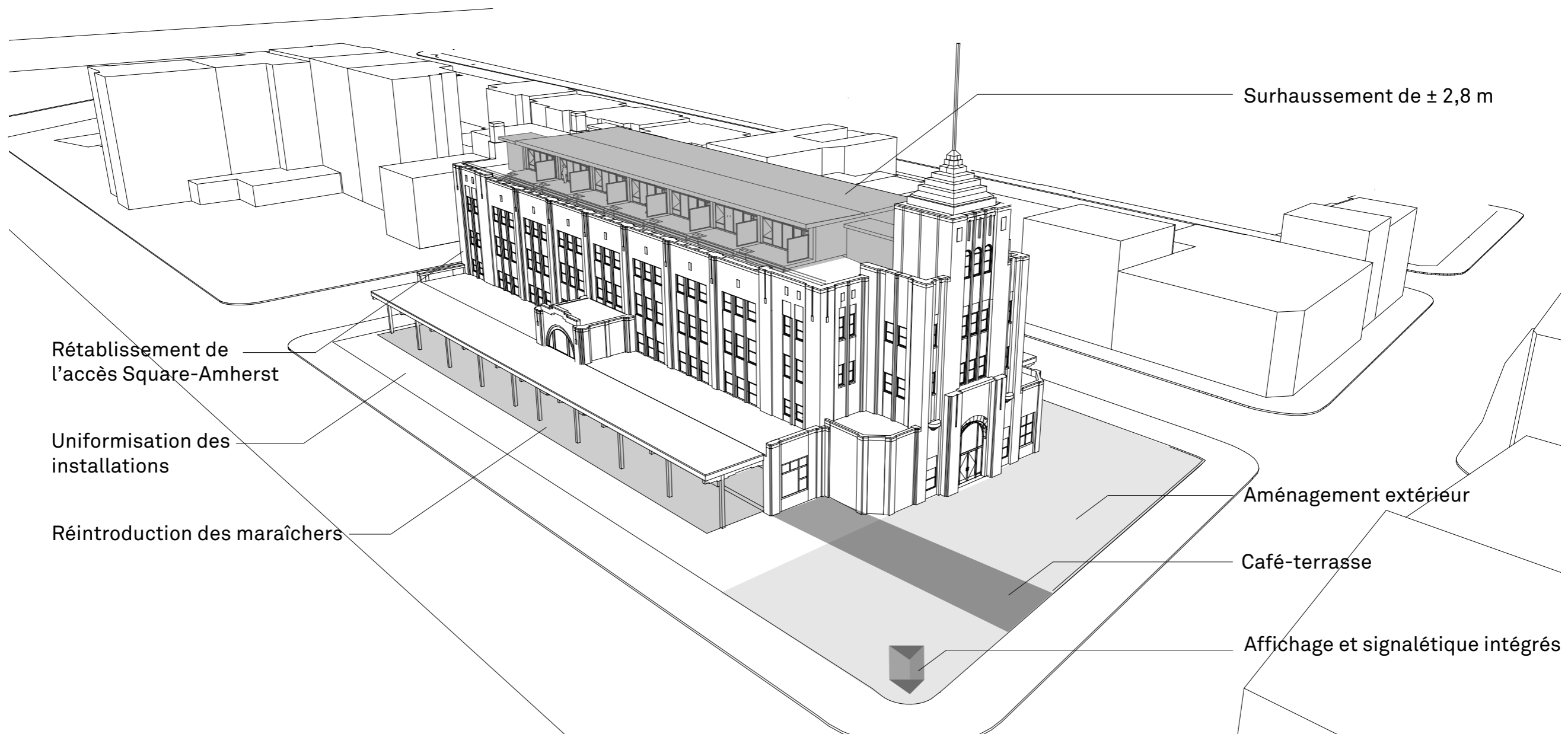


Étals extérieurs du marché Saint-Jacques

Source : Collection numérique BANQ, 1978

PROJET

- > Réintroduction des maraîchers
- > Augmentation de la fréquentation saisonnière - tenue d'évènements
 - > Mixité économique par des commerces variés et de base
 - > Aménagement extérieur - Café-terrasse
 - > Aménagement extérieur - interface avec les rues
 - > Mixité et cohabitation des usages



- Fonction de marché public maintenue au rez-de-chaussée
 - Contribue à la vitalité du marché
- Stimule la revitalisation économique du quartier (rues Ontario et Amherst)
 - Création d'un cahier de charges pour encadrer les activités extérieures



Corporation des marchés publics - Producteurs locaux

- Augmentation de la fréquentation saisonnière par la tenue d'évènements
- Au-delà de la fonction d'approvisionnement, le marché public comme lieu de cohésion sociale
 - Participe à l'essor culturel et économique de la communauté



Automne: marché de citrouilles



Printemps : tire sur neige

- Mixité économique par des commerces variés adaptés aux besoins des résidents du quartier
 - Axe central de circulation maintenu - rétablissement de l'accès Square Amherst
- Affichage et signalétique pour augmenter la visibilité des commerces et en encourager la fréquentation



- Implantation d'un café avec terrasse attenante au bâtiment pour assurer la vitalité de l'immeuble
- Terrasse ouverte sur la rue contribuant à l'animation des rues Ontario et Amherst



Terrasse de la Croissanterie Figaro, à Outremont.

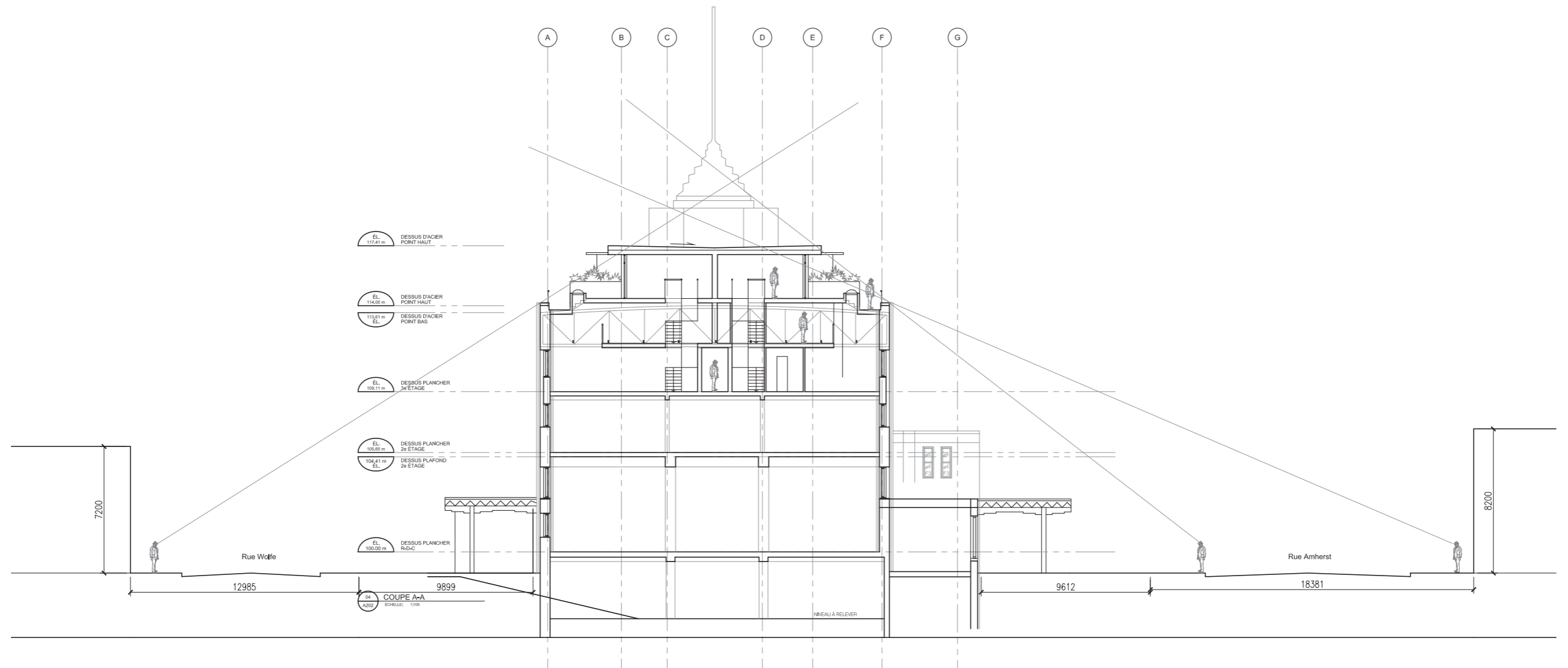
- Assurer la perméabilité du marché pour en favoriser la fréquentation et la convivialité
- Création d'un espace aménagé sur la rue Ontario afin d'encourager l'appropriation des lieux
 - Mise en valeur d'un bâtiment à caractère identitaire



- Pérennité du marché assurée par mixité et cohabitation des usages
- Surhaussement de $\pm 2,8$ m pour accueillir fonction résidentielle aux 2^e et 3^e niveaux
(logements en maisonnettes sur 2 étages avec accès au toit)
- Partie intégrante de la stratégie de revitalisation de l'immeuble



- Surhaussement avec recul de 4 m - ne porte pas atteinte à l'intégrité volumétrique du bâtiment
 - Étude afin de quantifier l'ajout de l'étage partiel et son impact visuel

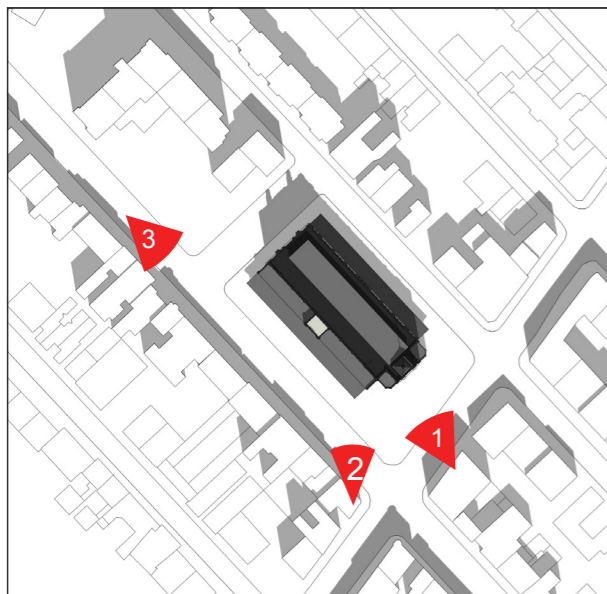




Point de vue rapproché
- surhaussement légèrement apparent



Point de vue intermédiaire
- surhaussement légèrement apparent, que l'on devine



Point de vue éloigné
- surhaussement apparent, mais subtil car peu perceptible de loin

